

Informations de base	
2018/0384(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accords au titre de l'article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois), la Colombie, Cuba, l'Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis: ajustements compensatoires à la suite de l'adhésion de nouveaux pays membres à l'UE Subject 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Zone géographique Argentine Australie Brésil Canada Chine Colombie Corée du Sud Cuba Hong-Kong Inde Japon Nouvelle-Zélande Philippines Suisse Taïwan Équateur États-Unis	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/0384(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 207 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 100-p2 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 091
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INTA/8/14975